

REP Reçu en préfecture le 22/12/2022 Liber publié le 22/12/2022

ID: 030-213000342-20221222-DN_2022_048_MP-AI

DEPARTEMENT DU GARD

VILLE

BELLEGARDE

DÉCISION

2022/048/MP

FINANCES
COMMANDE PUBLIQUE

Objet: Marché n° 2022-001 MARCHE D'ASSURANCES -Attribution

VU le Code de la Commande Publique;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2122-22;

VU la délibération n° 20-013 du 10 juin 2020 portant délégations du Maire, paragraphe 4°;

VU le rapport d'analyse des offres;

Considérant qu'il y a lieu d'attribuer le marché public relatif au renouvèlement des polices d'assurances de la ville ;

Le Maire

DÉCIDE:

D'attribuer le **marché n° 2022-001** relatif au renouvèlement des polices d'assurance à société SMACL, sise 141, avenue Salvador Allende – CS 20000 – 79031 NIORT CEDEX selon les offres présentées pour les 3 lots pour un montant annuel (dans la limite de 4 ans) de :

o Lot N°1 : Assurance Dommages aux Biens : 21 560.76 € TTC

o Lot N°2: Responsabilité Civile avec option GC1 Protection Juridique: 8 166.31 € TTC

o Lot N°3 : Flotte automobile : 28 440.22 € TTC

Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à :

Monsieur le Préfet

- Monsieur le Percepteur-Receveur

Fait à Bellegarde, le 22 décembre 2022.

Le Maire,

Juan MARTINEZ

Publice sur le site de la ville wew bellegarde fr le 23/12/2022